

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 D 02639  
Numéro SIREN : 849 983 366  
Nom ou dénomination : SCI 1580

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 141763

**PATRICK BONTOUX**  
EXPERT-COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **SCI 1580**

Rapport du Commissaire à la transformation  
sur la transformation de la société SCI 1580 en  
Société par Actions Simplifiée

## **SCI 1580**

Siège Social : 78, boulevard Arago - 75013 PARIS

Société civile au capital de 533 500 euros

849 983 366 R.C.S.PARIS

**Rapport du Commissaire à la transformation  
sur la transformation de la société SCI 1580 en  
Société par Actions Simplifiée**

**SCI 1580**

*Rapport du Commissaire  
à la transformation sur la  
transformation de la  
société SCI 1580 en  
Société par Actions  
Simplifiée*

**Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la  
société SCI 1580 en Société par Actions Simplifiée**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 15 octobre 2021, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

*Fait à Paris, le 7 novembre 2021*

Le commissaire à la transformation



**Patrick BONTOUX**